

# RÈGLEMENT DE LA CHASSE AU TRÉSOR EN KAYAK

Samedi 17 mai 2025 – 10H00 à 12H00



## « 70 ANS DE LA S.A. TAHITISPORTS » 17 & 18 mai 2025

### Article 1 : La Manifestation

La chasse au trésor en kayak fait partie de l'anniversaire 70 ans de la S.A. TahitiSports. Organisé le samedi 17 mai, cette épreuve est une aventure ludique en kayak biplace. Pour gagner, les participants doivent résoudre des énigmes pour récolter des pièces de trésor numérotées de 100 à 1 points. Le duo qui a collecté le plus de points remporte la partie.

### Article 2 : Le comité organisateur

Il se compose des bénévoles de Nautisport et de toute personne choisie pour ses compétences par le responsable de l'activité.

### Article 3 : Date et horaire

Les horaires de départ sont susceptibles d'être modifiés.

### Le jeu aura lieu Samedi 17 Mai 2025.

Chaque équipe devra être présente au parc Vairai le samedi 17 Mai 2025 vers 8h30 pour respecter la programmation horaire suivante :

- **8h30** : Accueil des équipes au Parc Vairai
- **9h00** : Mise en place des kayaks en bord de plage.
- **9h10** : Briefing et rappel des règles de course.
- **9h25** : Distribution des documents de jeu (énigmes, cartes, fiche de réponses, etc.)  
→ 20 minutes de réflexion pour analyser et établir votre stratégie.
- **9h45** : Mise à l'eau des kayaks et déplacement groupé vers la zone de départ.
- **10h00** : Top départ de la chasse au trésor !
- **12h00** : Fin de la chasse. Retour des équipes au jury à terre, au bord de plage.

### Article 4 : Modalités d'inscription

#### 4.1 Conditions de participation

La chasse aux trésors est ouverte à un maximum de 20 Kayaks biplaces, soit un total de 40 participants. Chaque Kayak devra donc être occupé par deux personnes.

Chaque participant devra être âgé au minimum de 14ans révolus. (autorisation parentale pour les moins de 18 ans dans le formulaire d'inscription).

#### 4.2 Procédure d'inscription

Les inscriptions s'effectuent en ligne et dans le point de vente Nautisport Fare Ute. Les droits d'inscription sont gratuits.

**Ouverture des inscriptions :** lundi 17 mars à 8h

**Clôture finale des inscriptions :** lundi 12 mai à 12h00

Les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions plus tôt si le quota maximum de participants est atteint. À l'inverse, si le nombre minimum de kayak requis n'est pas atteint, une autre procédure d'inscription sera proposée.

## « 70 ANS DE LA S.A. TAHITISPORTS » 17 & 18 mai 2025

### Article 5 : Zone de la chasse au trésor

La chasse aux trésors se déroulera dans la zone du parc Vairai à Punaauia. Le parcours sera délimité par une carte plastifiée qui sera remise avec les énigmes. Les participants seront amenés à découvrir des coffres aux trésors placés aussi bien à terre, que sur ou sous l'eau (max 2 mètres).

### Article 6 : Enigmes – Points – Code couleur

Chaque énigme vous conduira vers un lieu précis du parcours, où vous trouverez un coffre au trésor contenant une pièce à points et associé à une couleur spécifique : 20 énigmes seront proposées.

Ces énigmes seront réparties sur l'ensemble du parcours sans ordre particulier : il n'y aura pas de chronologie imposée. Chaque énigme est formulée pour stimuler votre réflexion et votre capacité de déduction afin de trouver le lieu correspondant.

À l'intérieur de chaque coffre se trouvent 20 pièces sont empilées et numérotées comme suit : 100, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points.

#### Règle de collecte :

Chaque équipe qui découvre un coffre ne peut prendre qu'une seule pièce – celle située tout en haut de la pile. Ainsi :

- Le premier à ouvrir le coffre remporte 100 points,
- Le deuxième 70 points,
- Et ainsi de suite jusqu'à 1 point pour le dernier.

#### Code couleur :

Chaque coffre est associé à une couleur spécifique (noir, rouge, vert, bleu/rouge, vert/rouge, etc.), différente des autres coffres. Ce code couleur sert à confirmer que l'énigme a bien été résolue et le bon lieu trouvé.

#### Fiche réponse :

Chaque équipe recevra une fiche réponse plastifiée indiquant toutes les couleurs attribuées aux coffres. À côté de chaque couleur, vous devrez inscrire la lettre correspondant à l'énigme associée.

#### Pénalités :

À votre retour, lors de la remise de votre collecte au jury, toute erreur d'association (mauvais lien énigme/couleur) ou toute case non remplie entraînera une pénalité de 40 points.

En résumé :

1. Je résous une énigme,
2. Je me rends au lieu correspondant,
3. Je trouve le coffre,
4. Je prends la pièce du dessus,
5. J'inscris la lettre de l'énigme en face de la couleur correspondante sur ma fiche réponse.

### Article 7 : Obligations des participants

Chaque Kayak devra être équipé de :

- Deux pagaies
- Un bout d'amarrage ou remorquage.
- D'au moins un masque de plongée (tuba et palme en option)
- D'un sac ou sacoche attaché aux Kayak pouvant contenir les pièces récoltées, les énigmes/ carte/ code couleur + Stylo remis par le jury
- Le feu à main/Sécurité sous emballage, qui sera remis à chaque équipe.
- Objet de sécurité qui ne devra être utilisé qu'en cas de nécessité absolue.

Les téléphones portables sont prohibés. Une montre vous sera beaucoup plus utile pour mesurer le temps imparti.

Les participants devront respecter les règles de sécurité nautique en vigueur (port du gilet de sauvetage, respect des autres...) et naviguer prudemment.

Chaque équipe devra s'assurer que son kayak est équipé correctement pour la sécurité et le confort.

### Article 8 : Calcul des points

À l'issue de la chasse au trésor, chaque équipe sera évaluée par le jury dès son retour, dans le temps imparti.

#### **8.1 Points liés aux pièces récupérées**

Chaque coffre contient des pièces numérotées de **100 à 1**.

La valeur de chaque pièce correspond directement à son numéro :

- Pièce n°100 = **100 points**,
- Pièce n°70 = **70 points**,
- ...
- Pièce n°1 = **1 point**.

#### **8.2 Points liés aux codes couleurs et énigmes**

À partir de votre fiche réponse (association entre les couleurs des coffres et les énigmes) :

- **Bonne association : +40 points**,
- **Aucune réponse : -50 points**,
- **Mauvaise réponse : -40 points**.

⚠ **Attention** : Si une équipe rapporte **deux pièces ou plus** d'un même coffre (même couleur), elle sera **éliminée (Rappel** : Une seule pièce doit être récupérée par coffre.).

#### **8.3 Temps imparti et pénalités de retard**

Le temps de parcours est également pris en compte dans l'évaluation : à partir du **top départ sur l'eau**, chaque équipe dispose de **2 heures** pour revenir présenter sa collecte au jury.

## « 70 ANS DE LA S.A. TAHITISPORTS » 17 & 18 mai 2025

### Barème de pénalité en cas de retard :

- De 1 à 5 minutes de retard : **-100 points**,
- De 5 à 10 minutes de retard : **-300 points**,
- De 10 à 15 minutes de retard : **-500 points**,
- Plus de 15 minutes de retard : **-500 points**.

« Rien ne sert d'arriver avant, il faut arriver à temps ! »

### **8.4 Décompte final**

Les points positifs et les éventuelles pénalités seront additionnés et déduits par le jury pour établir le classement final. Les résultats officiels seront communiqués par le Comité organisateur après validation et annoncés **au plus tard 1 heure après la fin du concours**. Ils seront annoncés sur place.

### Article 9 : Classement

A la fin du décompte des points de chaque équipe, le kayak qui aura accumulé le plus de points sera déclaré vainqueur. Les équipes seront alors classées par ordre décroissant de points. Les équipes seront alors classées par ordre décroissant de points. Les trois premières équipes seront récompensées.

### Prix des 3 premiers :

- Lot 1 : Coffre au trésor Nautisport
- Lot 2 : Coffre au trésor Nautisport
- Lot 3 : Coffre au trésor Nautisport

Les lauréats s'engagent à être présents lors de la remise des prix. En cas d'absence ou de retard, les récompenses seront attribuées aux participants arrivés en 3ème ou 4ème position et offerts en don.

### Article 10 : Acceptation du règlement

En s'inscrivant à la chasse au trésor, chaque participant accepte le règlement.

### Article 11 : Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant autorise l'organisateur à utiliser leur image dans le but d'assurer la promotion de l'évènement, quel que soit le support utilisé et sans limite de temps.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

## « 70 ANS DE LA S.A. TAHITISPORTS » 17 & 18 mai 2025

- Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à [evenementiel@nautisport.pf](mailto:evenementiel@nautisport.pf)

Les professionnels audiovisuels doivent obtenir leur accréditation auprès des organisateurs. Aucune image, ou film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires privées ou de chaînes télévisées de quelque nature que ce soit sans l'accord du Comité Organisateur.

### **Article 12 : Propriété**

Les caractéristiques de la chasse au trésor et l'organisation sont la propriété de la S.A. TahitiSports. Aucune reproduction ou utilisation ne pourra se faire sans l'accord express du Comité organisateur.

